



**RESULTAT DES VOTES
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 février 2025 à 20 heures

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six février à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de la BÂTIE-MONTGASCON, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas SOLIER, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Nicolas SOLIER, Mesdames et Messieurs Alain VINCENT, René BALMAIN, Françoise PONCET, Eric GUILLAUD, Frédéric MINIERE, Armelle THIERNESSE, Ismaël BRAHIMI, Benjamin REGIS, Didier PERRIN, Ghyslaine BILLAUD.

ABSENTS EXCUSES :

Madame Edith CHAMBAZ-RAMBAUD, Monsieur Christophe VAGLIO (pouvoir à Ismaël BRAHIMI), Mesdames Maryline REVELLO, Sonia ROUSSEAUX (pouvoir à Eric GUILLAUD), Monsieur Sébastien PONCET (pouvoir à Françoise PONCET).

ABSENTES : Mesdames Laëtitia PLASSIARD, Nadège PESSE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur René BALMAIN.

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2025-02-86 ADMINISTRATION GENERALE

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 janvier 2025

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-02-87 ADMINISTRATION GENERALE

Autorisation de Signature d'un bail dérogatoire au statut des baux commerciaux pour le local sis au 15 rue de la Dentellière

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-02-88 ADMINISTRATION GENERALE

Autorisation de Signature d'un bail de location de l'appartement sis au 13 rue de la Dentellière

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-02-89 FINANCES

Approbation du compte de gestion 2024

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-02-90 FINANCES

Approbation du compte administratif 2024

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-02-91 FINANCES

Acquisition d'une licence IV

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-02-92 FINANCES

**Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
dans le cadre de l'aménagement du futur restaurant**


Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 2025-02-93 URBANISME

**Déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle située au droit
de la rue du Professeur Marion pour Cession au profit des Consorts Guillermand**

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Le Secrétaire de séance



René BALMAIN



Le Maire



Nicolas SOLIER